

moyennes et les gens à revenu plus bas et on vient nous dire, après avoir fait cela, que l'on va baisser un peu leur charge fiscale et après avoir mis une surtaxe de 5 et 10 p. 100 l'an dernier, là, on en a une additionnelle de 3 p. 100. C'est-à-dire que pour la période qui couvre le 1<sup>er</sup> juillet 1986 au 31 décembre 1986, on va avoir une surtaxe de 5 et 10 p. 100 plus une autre surtaxe de 3 p. 100.

Et c'est tellement vrai que pour les corporations, madame la Présidente, on est obligé d'expliquer comment les surtaxes—parce que c'est à peu près la seule chose qui arrive pour les corporations, c'est vrai, ce sont des avantages—on est obligé d'expliquer comment la surtaxe va se calculer, si elle va se calculer avant la première et la deuxième surtaxe ou après. Pour les individus, on n'en parle pas. Je ne sais pas, madame la Présidente, exactement comment va s'appliquer la surtaxe de 3 p. 100 additionnelle qu'on met en vigueur avec les deux autres surtaxes de 5 et 10 p. 100.

Je dis que c'est un scandale, qu'un gouvernement qui, après avoir pris les engagements qui avaient été pris—et ce ne sont pas les libéraux, nous, nous avons fait notre campagne électorale en disant: «Il ne faut pas faire de promesse, parce qu'on ne sera pas capables de les livrer», compte tenu du fait qu'on sortait d'une crise économique non seulement au Canada mais dans l'ensemble du monde occidental—durant ce temps-là, les conservateurs se promenaient avec des grands chèques qu'on devait donner. D'ailleurs, j'ai rencontré les mêmes cultivateurs, ils m'ont dit que c'était un chèque de «rubber», il a rebondi. Et encore, cela est une affaire bien minime, c'était quelques millions de dollars. On n'a pas respecté cet engagement-là.

Mais du côté des impôts, . . .

Bien, si on regarde le Québec, le président du caucus conservateur du Québec serait mieux de regarder les sondages, il va savoir ce que les Québécois pensent des mesures de son gouvernement. Si le parti politique auquel j'adhérais était troisième dans les sondages, madame la Présidente, je ne parlerais pas de la popularité du gouvernement. Mais le député, le président du caucus devrait rester tranquille, c'est un bon garçon généralement et il sait que j'ai beaucoup de respect pour lui pour toutes sortes de raisons. Mais là, il s'embarque sur un terrain extrêmement glissant.

● (1540)

[Traduction]

Mais ce qu'il y a de plus grave que le fait que le gouvernement imposera une surtaxe aux travailleurs canadiens, à la classe moyenne et aux démunis, c'est le fait qu'il a promis à l'électorat canadien d'agir différemment. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré le 29 novembre 1984 qu'il n'était pas d'accord pour que l'on réduise le déficit en augmentant l'impôt sur le revenu des particuliers. Or c'est précisément ce qu'a fait son gouvernement. Le ministre des Finances (M. Wilson) a soutenu qu'il était pratiquement impossible d'augmenter les impôts car ils étaient déjà trop élevés. Mais peu après, le gouvernement a tout de même imposé de nouvelles taxes supplémentaires de l'ordre de 6,5 milliards de dollars, dont 92 p. 100 proviendront de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Je suis très inquiet du fait que ce soit le secrétaire parlementaire, et non le ministre, qui ait présenté ce projet de loi.

*Impôt sur le revenu—Loi*

Quand le gouvernement décide d'alourdir le fardeau fiscal des contribuables, ce serait la moindre des choses que le ministre à qui l'on doit la décision vienne à la Chambre expliquer son initiative à l'opposition, à ses collègues de l'arrière-ban et à la population toute entière. Il devrait expliquer pourquoi il a décidé d'augmenter nos impôts après avoir déclaré le 29 novembre 1984 que le gouvernement n'avait pas l'intention d'alourdir le fardeau des contribuables canadiens.

[Français]

Madame la Présidente, on pourrait regarder ce que signifie ce projet de loi C-23 et ce que signifient également les décisions prises par ce gouvernement qui vont à l'encontre des engagements formels pris par le premier ministre et le ministre des Finances, et après cela les gens se demandent comment il se fait que les Canadiens et les Canadiennes ne croient plus leur premier ministre. Les Canadiens et les Canadiennes ne croient plus les propos du ministre des Finances, mais en particulier ceux du premier ministre. C'est bien simple. C'est qu'ils ont de la mémoire et ils ont été leurrés et ils ne veulent plus croire les propos même lorsqu'ils semblent être bien intentionnés, parce que lorsque vous décidez d'appuyer un parti politique qui vous dit qu'il n'est pas question d'augmenter les taxes et que vous réalisez après deux budgets que pour une famille moyenne, 30 000 \$ aujourd'hui pour une famille avec deux enfants, un mari, son épouse, deux enfants, 30 000 \$, ce n'est pas le Pérou, mais savez-vous que c'est 630 \$ de plus d'impôt pour cette famille-là? Pour la famille dans la même situation, imaginez-vous un homme, une femme, deux enfants qui gagnent 15 000 \$. Je ne pense pas qu'on puisse dire que ce sont des millionnaires. Ils vont payer pratiquement 300 \$ de plus en impôt. Quinze mille dollars avec deux enfants.

Madame la Présidente, on dit souvent qu'il y a des familles monoparentales et je pense que c'est vrai. Une famille monoparentale, deux enfants, 20 000 \$ de revenu. On sait jusqu'à quel point c'est difficile de boucler le budget: tout près de 425 \$ de plus de nouvelle taxe par année. Imaginez-vous 420 \$ de plus d'impôt, alors qu'on leur avait promis d'une façon claire et nette de ne pas augmenter les impôts, on devait baisser le déficit par contre, mais on ne devait pas augmenter les impôts.

Si on regarde les autres significations de ce projet de loi-là, qui en bénéficie? Les riches. Une exemption de 500 000 \$ de gains en capital.

**M. Vincent:** Même à la télévision, tu t'es fait dire que tu étais dans les patates . . .

**M. Garneau:** Tiens, le député de Trois-Rivières est revenu. S'il avait voulu assumer la responsabilité de ministre, il aurait dû se faire assermenter. S'il n'a pas été nommé ce n'est pas de ma faute, mais il devrait plutôt laisser . . . Je crois, madame la Présidente, que la chose est trop importante pour laisser passer cela. Lorsqu'on dit que 500 000 \$ d'exemption de gain en capital ça peut signifier jusqu'à 250 000 \$ et même plus selon le taux marginal, 250 000 \$ d'avantages fiscaux. Moi j'ai rencontré beaucoup de gens dans la circonscription de Laval-des-Rapides, et j'en ai rencontré un peu partout, mais j'ai rarement vu des gens qui gagnaient 25 000 \$ ou 30 000 \$ par année être en mesure de réclamer 50 000 \$ de gain en capital pour diminuer leurs impôts. Mais combien, par exemple, de députés en cette Chambre qui gagnent plus cher, qui ont des entreprises, d'autres revenus additionnels, et ça se comprend, ils ne l'ont